

**Avis d'Appel Public à la Concurrence  
ATTESTATION DE PUBLICATION**

Document généré le **mercredi 30 octobre 2019 à 15:51**

T-PA-675317 28/11/19 *Attente des Journaux Officiels*

2019-T CTM 30/10/19 **Procédure Ouverte**

**NEAUPHLE-LE-CHATEAU / Service : NEAUPH / ZIARA SAROUMI**

Marché public de travaux d'aménagement du Centre Technique Municipal pour  
la commune de NEAUPHLE-LE-CHATEAU (78)

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale			

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale			

**Service : NEAUPH**

**Classification CPV :**

Principale : **45210000** - Travaux de construction de bâtiments

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**NEAUPHLE-LE-CHATEAU**

M. Bernard JOPPIN - Maire

2, place aux herbes

BP 1 - 78640 NEAUPHLE-LE-CHATEAU

Tél : 01 34 91 00 74

Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

**Objet** **Marché public de travaux d'aménagement du Centre Technique Municipal pour la commune de NEAUPHLE-LE-CHATEAU (78)**

**Référence** 2019-T CTM

**Type de marché** Travaux

**Mode** Procédure adaptée

**DESCRIPTION** Marché conclu conformément aux articles L2123-1, R2123-1, R2123-4 et R2123-5 du Code de la commande publique

Marché conclu à prix global et forfaitaire.

Marché alloti au sens de l'article L2113-10 du Code de la commande publique.

Le marché n'est pas décomposé en tranches au sens de l'article R2113-4 du Code de la commande publique.

Le marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles, ni de variantes obligatoires.

Les variantes sont admises, les modalités de présentation sont indiquées dans le RC.

Les candidats sont tenus de présenter une offre de base.

**Forme** Prestation divisée en lots : Oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Quantité ou étendue La présente consultation a pour objet les travaux d'aménagement du Centre Technique Municipal.  
La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et les documents graphiques.  
La durée prévisionnelle du marché est fixée à 4 mois avec un commencement de la mission en janvier 2020.  
Le délai de la période de préparation est d'une semaine à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer. Il est compris dans le délai d'exécution.

Lots	Libellé	Estimé €	Mini €	Maxi €
		HT	HT	HT
N° 1	Démolition - Maçonnerie - Carrelages			
N° 2	Menuiserie extérieure Alu			
N° 3	Bardage			
N° 4	Electricité - courants forts - courants faibles			
N° 5	Etanchéité/Réfection des chéneaux/Révision de toiture			
N° 6	Isolation thermique – Cloisons			
N° 7	Faux-plafonds			
N° 8	Plomberie / Sanitaire			
N° 9	Peinture / Revêtements de murs			
N° 10	Ventilation (VMC)			
N° 11	SSI (Système de sécurité incendie)			
N° 12	Serrurerie/Portail			
N° 13	Plateforme Industrielle			
N° 14	Voirie-réseaux-developpement			
N° 15	Alarme Intrusion			
N° 16	Chauffage			
N° 17	Aménagements spécifiques			

Conditions relatives au contrat

**Cautionnement** Retenue de garantie de 5% ou garantie à première demande (au gré du titulaire) ou caution personnelle et solidaire (si les deux parties en sont d'accord).

**Financement** Financement assuré par le budget communal et subventions.  
Règlement par virement administratif sous 30 jours.

### Conditions de participation

#### Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L

2141-10 du code de la commande publique (incluse dans le DC1).  
- Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux importants indiquant le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisant s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
45 % : Valeur technique de l'offre  
40 % : Prix  
15 % : Délai de réalisation

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

**Offres** Remise des offres le **28/11/19 à 16h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **90 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Négociation:

le pouvoir adjudicateur prévoit de négocier avec les candidats ayant présenté les offres les mieux classées. Néanmoins, il se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

Une visite est obligatoire pour tous les lots. Les modalités d'organisation de la ou des visites de site sont indiquées dans le cahier des clauses administratives particulières(CCAP)article 1.

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Versailles  
56 avenue de Saint Cloud  
78011 Versailles Cedex  
Tél : 01 39 20 54 00 - Fax : 01 39 20 54 87  
[greffe.ta-versailles@juradm.fr](mailto:greffe.ta-versailles@juradm.fr)

Organe chargé des procédures de médiation :  
Comité consultatif inter-départemental de règlement amiable des différends ou litiges

Préfecture de la Région Ile-de-France  
5, Rue Leblanc  
75911 PARIS Cedex  
Tél : 01 82 52 42 67 - Fax : 01 82 52 42 95  
[ccira@paris-idf.gouv.fr](mailto:ccira@paris-idf.gouv.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Versailles  
56, avenue de Saint-Cloud  
78011 Versailles  
Tél : 01 39 20 54 00 - Fax : 01 39 20 54 87  
[greffe.ta-versailles@juradm.fr](mailto:greffe.ta-versailles@juradm.fr)

Envoi le 30/10/19 à la publication